

Processus de mobilisation, de formation et de reconnaissance des démultiplicateurs

Depuis 2015, l'ARML Grand Est a été retenue comme organisme de formation pour porter le déploiement de formation des conseiller(e)s des Missions Locales sur différents dispositifs (Garantie Jeunes, CEJ).

Elle porte l'ensemble de l'organisation logistique, pédagogique et financière.

Elle couvre également l'objectif complémentaire de création, de formation et d'animation d'un réseau de démultiplicateurs pour assurer la pérennisation de celui-ci par le réseau des Missions Locales.

Les prérequis attendus des candidats à la fonction de démultiplicateurs :

- Avoir suivi les modules CEJ dispensés par l'ARML Grand Est,
- Avoir une expérience minimum de 12 mois en structure,
- Animer directement ou indirectement la mise en œuvre du dispositif CEJ dans sa structure,
- Etre motivé pour transmettre la formation CEJ à ses pairs tant en distanciel qu'en présentiel,

1/ Mobilisation et formation de candidats à devenir démultiplicateurs

1/ Candidatures :

Les candidatures sont réceptionnées, étudiées et validées par l'ARML Grand Est.

Une réunion d'information et de présentation sera organisée par l'ARML Grand Est à laquelle seront conviées les directions ainsi que les futurs démultiplicateurs.

2/ Formation :

Les candidats retenus participeront à une formation de 3 jours en présentiel animée par un formateur de démultiplicateurs, afin de leur apporter le cadre pédagogique de l'animation des sessions de formation en s'appuyant sur les pratiques existantes et en précisant le mode d'animation en binôme

3/ Echanges de Pratiques :

Les démultiplicateurs formés participeront à des séances d'échanges de pratiques avec leurs pairs. Ces échanges de pratiques permettent de cadrer et harmoniser les pratiques en terme d'animation et de partager les différents outils utilisés durant la formation tant en présentiel qu'en distanciel.

4/ Mise en pratique :

Au démarrage les nouveaux démultiplicateurs formés animeront les sessions de formation en binôme avec un démultiplicateur certifié pour leur permettre d'acquérir une expérience significative dans la démultiplication.

2/ Mise en œuvre de l'animation en continu pérennisant l'action de démultiplication

L'ARML Grand Est organise régulièrement (environ une par semestre) deux journées de séminaire des démultiplicateurs.

Elles permettent de faire le point sur les formations animées, d'envisager les évolutions du contenu pédagogique et l'actualisation de ses connaissances.

3/ Prise en charge financière

Les salariés démultiplicateurs seront mis à disposition par leur structure de provenance, Mission Locale ou ARML.

La structure du salarié refactura la mise à disposition du salarié sur la base des éléments suivants :

- **Défraiement du temps d'intervention** des conseillers démultiplicateurs pour un groupe de stagiaires, à hauteur de 300€ par journée de formation auxquelles s'ajoute une journée supplémentaire de préparation.
- **Frais de déplacement** sur base des coûts réels et dans la limite des plafonds définis ci-dessous :
 - **Repas** : **25 €** TTC maximum par repas inclus dans le temps de la mission (dîner pris en charge si retour domicile au-delà de 19H00 le cas échéant)
 - **Hébergement** : **110 €** TTC maximum par nuit d'hôtel, compris petit déjeuner
 - **Transports** :
 - 1/ Remboursement aller-retour sur la base du tarif **SNCF 2nde classe** (y compris en cas d'utilisation d'un véhicule personnel)
 - 2/ Remboursement des tickets de transports urbains ou à défaut de transports urbains (arrivée tardive notamment) taxi, parking...

NB : Dans le cadre de la démultiplication en FOAD, seul le défraiement du temps d'intervention est pris en charge, ce type de démultiplication ne générant aucun frais de déplacement.

La facture devra être établie **au plus tard dans le mois qui suit la mise à disposition** sur la base de décomptes justificatifs.

Les conditions complémentaires à prendre en compte pour l'appel à candidature de 2024 :

- Etre disponible (**direction et candidat**) pour participer à la réunion d'information qui sera organisée en visio **le 13 juin 2024 à 14h**
- **Etre disponible pour participer à la formation des nouveaux démultiplicateurs en présentiel à Paris du 25 au 27 juin 2024.**

Les directions de ces futurs démultiplicateurs devront s'engager également à :

- Rendre disponible son(a) salarié(e) aux dates prévues de réunions, formations et échanges de pratiques,
- Mettre à disposition son(a) salarié(e) à minima pour 3 sessions de démultiplication (FOAD et présentiel) de septembre à décembre 2024.

Annexes associées au « Processus de formation des démultiplicateurs » :

- **Annexe 1 : Fiche type de candidature**
- **Annexe 2 : Programme de formation.**

**Les candidatures sont à nous adresser
avant le 10 juin 2024**

Fiche de Candidature Démultiplicateur-riche

Renseignements concernant le candidat

NOM et PRÉNOM	
Fonction	
Ancienneté dans la structure	
Adresse Mail	
Intervient directement sur le CEJ en structure	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> NON
Formé(e) au module CEJ initial (FOAD)	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> NON
Formé(e) au module CEJ Approfondissement (Présentiel)	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> NON
Compétences du candidat pour ce poste	
Est disponible pour participer à la formation des nouveaux démultiplicateurs en présentiel à Paris du 25 au 27 juin 2024.	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> NON

Renseignements concernant la structure

NOM DE LA MISSION LOCALE	
Nom et Prénom de la Direction proposant la candidature	
Adresse mail de contact	
Sont disponibles (direction et candidat) pour participer à la réunion d'information qui sera organisée en visio le 13 juin 2024 à 14h	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> NON

■ **Accepte les conditions administratives, pédagogiques et financières indiquées dans le processus de mobilisation, de formation et de reconnaissance des démultiplicateurs**

■ **Est joint à ce formulaire un CV et une lettre de motivation rédigée par le candidat dans laquelle il indiquera ses missions et comment il intervient sur le dispositif en structure ainsi que ses motivations à devenir démultiplicateur pour le Réseau des Missions Locales.**

Tampon et Signature :

Candidature complète (formulaire, CV et lettre de motivation) à nous retourner par mail

avant le 31 MAI 2024 au plus tard à :

cseremet@armlgrandest.fr

FORMATION DE DEMULTIPLICATEURS PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs :

- Intégrer une posture de formateur par une maîtrise du contenu du programme et des attendus du cahier des charges CEJ centrée sur les attentes des apprenants
- Maîtriser l'intégralité du déroulé pédagogique des programmes de formation dans ses dimensions théoriques et pratiques permettant d'accompagner les participants à s'approprier les attendus du cahier des charges en réalisant des synthèses apprenantes à la fin de chaque atelier et chaque séquence pédagogique
- Identifier les méthodes pédagogiques mises en œuvre lors des phases d'apport pour permettre aux participants de progresser dans leur pratique et pour répondre aux attentes des apprenants
- Connaître les formalités administratives à remplir lors d'une session

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de co-animer avec un démultiplicateur confirmé des sessions de formations et d'accompagner les participants de ces sessions à faire le lien entre démarche attendue, cadre réglementaire et pratique d'accompagnement à construire dans le respect de la démarche portée au niveau national.

Prérequis :

Etre CIP, coordonnateur, chargé de projet/mission positionné sur le dispositif Contrat Engagement Jeunes

Contenu :

- 1- Phase de positionnement : amener chacun à prendre conscience de son positionnement en tant que démultiplicateur :
 - La prise de contact avec le groupe
 - Les objectifs et attendus
 - Les limites d'intervention des démultiplicateurs
- 2- Phase de capitalisation : amener chacun à prendre conscience de ses acquis, à les actualiser et à les consolider en partageant ses retours d'expérience
 - Mise en situation réelle d'animation des séquences
 - Restitution en groupe avec apports théoriques et pratiques
 - Synthèse des éléments clefs qui doivent être transmis en socle de base
- 3- Phase de synthèse : amener chaque participant à accompagner les apprenants dans la construction de leur propre accompagnement
 - La construction d'un accompagnement sur 12 mois
 - Les articulations avec l'ensemble de l'offre de service de la mission locale (interne et externe – projet de territoire)
 - Les enjeux qualitatifs et la traçabilité de l'accompagnement

4- Revue des démarches administratives du formateur : feuilles d'émargement, bilan de fin de formation, bilan formateurs

A l'issue de la formation, chaque participant disposera d'un accès au site ressources démultiplicateurs.

Pédagogie :

- **Méthodes pédagogiques**
Démarche pédagogique déductive proposant un apport théorique et pratique s'appuyant sur une pédagogie participative alternant des phases expositives et des phases actives avec analyse de cas, illustrations et mises en situation s'appuyant sur l'expérience des participants déjà acquise en Mission Locale.
- **Moyens techniques**
Outil Zoom et Klaxoon, supports de formation,
- **Moyens humains**
1 formateur de démultiplicateur

Public :

Professionnels du réseau des missions locales souhaitant s'investir dans la démultiplication des sessions de formation proposée au Réseau des Missions Locales

Méthode d'évaluation :

Evaluation des acquis sous formes de cas pratiques et de QCM

La session de formation est suivie d'une mise en pratique avec un co-animateur au terme de laquelle le positionnement fera l'objet d'une validation conjointe.
Cette action fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires en matière d'atteinte des objectifs et de qualité de la formation.

Durée :	Participants :	Contact :
21 heures (3 journées)	Nombre maximum : 15	Tel : 03 83 35 68 69 Mail : cseremet@armlgrandest.fr